

Choisir un prénom

Il est de tradition de mettre chaque enfant sous le patronage d'un saint. C'est pourquoi les parents choisissent un prénom dans le riche patrimoine des noms de saints reconnus.

Qui doit être parrain ou marraine ?

Etre parrain ou marraine, c'est prendre l'engagement de témoigner de sa foi auprès du nouveau baptisé.

C'est pourquoi l'Eglise demande que parrain et marraine ou au moins un des deux soient baptisés catholiques, confirmés et instruits des réalités de la foi. Si l'un des deux n'est pas catholique, il sera inscrit sur les registres comme « témoin ».

Mon enfant a plus de trois ans

On peut être baptisé à tout âge. Si l'enfant a plus de 3 ans, il suivra lui aussi une préparation adaptée à son âge.

S'il est scolarisé, il se préparera dans le cadre de l'éveil de la foi ou du catéchisme.

LE LENDEMAIN DU BAPTEME

Au fil des années, il vous appartiendra d'éduquer votre enfant dans la foi chrétienne et de lui apprendre à garder les commandements pour qu'il aime Dieu et son prochain. Vous le ferez en vivant votre foi. Vous serez aidés par son parrain et sa marraine.

La paroisse vous propose :

- le **catéchisme** : Il est destiné aux enfants du CP au CM2. Les séances ont lieu :
 - o Mardi de 15h30 à 16h45
 - o Samedi de 11h à 12h15
- le dimanche, pendant la messe de 10h45, une **garderie** est assurée (en fonction des parents disponibles)



Vous demandez Le Baptême pour votre petit enfant



2022-2023

57 ter rue Traversière - 75012 Paris

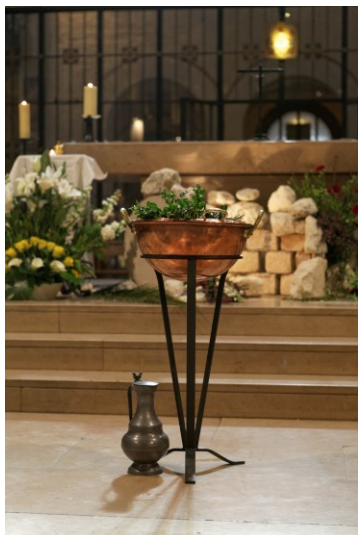
☎ 01 53 17 19 00 – Email : paroisse@saqv.fr

Site internet : www.saqv.fr

Le baptême, signe de l'amour de Dieu, est un sacrement vécu en Église et en famille. Cet événement est une occasion privilégiée pour faire le point sur ce que signifie pour nous, parents, notre propre engagement dans la foi.

LA PRISE DE CONTACT

Adressez-vous à l'**accueil** au 66 avenue Ledru Rollin au moins **trois mois** à l'avance, pour vous préparer, avec votre famille, à cet événement si important. Merci de fournir un extrait d'acte de naissance intégral, si possible dès l'inscription.



LA REFLEXION

Afin de bien saisir le sens et les enjeux du baptême de votre enfant, vous devrez participer à :

- Un enseignement sur le baptême

Vous choisirez une date parmi celles-ci :

Mardi 4 octobre 2022

Mardi 13 décembre

Mardi 7 février 2023

Mardi 18 avril

Mardi 9 mai

Mardi 13 juin

Lundi 3 juillet

Horaires : 20h30 – 22h00

Lieu : 57 Ter rue Traversière
salle Mgr Rivière

Les parrains et marraines sont également conviés à cet enseignement. En revanche, nous vous remercions de venir sans enfants.

LA PREPARATION DE LA CELEBRATION

À Saint-Antoine, les baptêmes ont lieu à 12h15 les 2^e, 4^e et 5^e dimanches du mois. Pour des raisons majeures, un autre jour peut être convenu.

Le prêtre ou le diacre qui célébrera le baptême vous appellera au plus tard une dizaine de jours avant afin de convenir d'une date pour préparer la célébration en compagnie des parents des autres bébés baptisés le même jour. La brochure qui vous aura été remise à l'issue de la rencontre d'enseignement vous permettra de préparer cette réunion.

Si le baptême n'a pas lieu à Saint-Antoine, vous prendrez contact avec le prêtre ou le diacre qui célèbre le sacrement afin de préparer avec lui.

LE BAPTEME